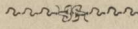
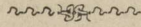


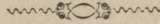
Université de Liège



ANNÉE ACADÉMIQUE 1889-90



OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS



DISCOURS INAUGURAL & RAPPORT

DE

M. le Recteur L. ROERSCH



LIÈGE

IMPRIMERIE DE LÉON DE THIER

1889

Copyright 1910

Printed in the United States of America

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY

ANN ARBOR, MICHIGAN

1910



DE L'ÉTAT ACTUEL
DES
ÉTUDES DE L'ANTIQUITÉ GRÉCO-ROMAINE

DISCOURS INAUGURAL

PRONONCÉ A LA SALLE ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ
DE LIÈGE

LE 15 OCTOBRE 1889

Par M. le Recteur L. ROERSCH

THE GREAT WALL

STREET OF FAMILIARITY

THE GREAT WALL

THE GREAT WALL

Messieurs,

Nos règlements imposent au Recteur l'obligation de faire précéder l'ouverture des travaux académiques d'un discours sur un sujet rentrant dans le cadre de l'enseignement qui lui est confié.

Pour me conformer à cette prescription, j'appellerai quelques moments votre attention sur l'état actuel des études de l'antiquité gréco-romaine.

Le temps n'est pas loin de nous où la connaissance des langues anciennes était la première condition de toute culture intellectuelle, où, pouvoir parler et écrire en latin semblait le signe distinctif auquel on reconnaissait l'homme instruit. Les écrits des anciens, comme les monuments de l'art antique, paraissaient à tous des chefs-d'œuvre incomparables; les modernes cherchaient à les égaler, soit en imitant les latins dans leur propre langue, soit en reproduisant dans les idiomes nationaux la forme réputée classique.

Les lois de la composition littéraire étaient puisées dans la poétique ou dans la rhétorique d'Aristote; l'antiquité fournissait à la tragédie la plupart de ses sujets; les ornements poétiques et les figures de style étaient en grande partie tirés de la mythologie et de la vie des Grecs et des Romains.

Les littératures anciennes constituaient seules ce qu'on appelait les belles-lettres; les lire, les comprendre, en savourer les beautés, était la préoccupation de tout homme de goût et un devoir impérieux pour tout savant qui désirait exprimer, dans la langue de la science, sans trop de maladresse, le fruit de ses méditations ou le résultat de ses recherches.

Aujourd'hui les temps sont changés. On n'écrit plus en latin. Chacun se sert de sa langue maternelle, au risque de ne plus être compris en dehors du cercle de ses compatriotes. Sans nier les splendeurs de la poésie antique, les littérateurs se sont affranchis des règles qui les gênaient; rien n'arrête plus le libre essor de leur imagination; ils courent, au gré de leurs caprices, à travers le temps et l'espace, et la terre ne leur paraît plus trop large, ni l'histoire entière trop vaste pour être embrassée dans leurs conceptions démesurées.

L'horizon des études littéraires et historiques s'étend de plus en plus. Autrefois, l'hébreu seul, à cause de son importance pour l'exégèse biblique, et l'arabe, grâce à son affinité étroite avec l'idiome sacré, figuraient à côté du latin et du grec au programme du haut enseignement. D'autres langues de l'Orient et les langues de l'Europe moderne sont de nos jours l'objet des études les plus sérieuses et les plus suivies. Aucun monument littéraire, aucun temps, aucun pays ne nous laisse indifférents. Les événements et les œuvres du moyen âge, comme ceux des temps qui l'ont suivi, sont scrutés et approfondis avec la même ardeur que l'histoire et les lettres du monde gréco-romain.

Mais si l'antiquité classique n'est plus à peu près le seul aliment de l'érudition, elle n'en continue pas moins à exciter au plus haut degré l'intérêt de toutes les nations civilisées, et l'on peut dire qu'elle n'a pas cessé d'occuper un des premiers rangs dans l'enseignement de toute faculté des lettres. Il ne saurait en être autrement. Nous sommes les héritiers des anciens. Tout ce qui constitue notre existence morale et intellectuelle, notre langue et notre religion, nos institutions et nos lois, notre droit public et privé, les lettres, les sciences et les arts, en un mot notre civilisation entière, nous vient en grande partie de l'antiquité.

De même que notre histoire commence à Jules César, de même notre civilisation plonge ses racines dans l'empire romain. La langue que nous parlons est du latin transformé. L'Église a été fondée en Judée sous le gouvernement d'un procureur romain ; c'est à Rome qu'a été établi son siège principal et son nom seul, avec ses prédicats d'apostolique, catholique et romaine, prouve ses attaches au monde gréco-romain. Notre droit privé procède en ligne directe du droit romain et celui-ci doit beaucoup à Athènes. Si l'on excepte le gouvernement représentatif, les anciens ont pratiqué tous les systèmes politiques, et plusieurs de nos institutions nous ont été transmises par l'antiquité ou lui ont été empruntées.

Tous les genres de littérature ont été créés en Grèce et développés avec le plus vif éclat ; les plus illustres des Romains n'ont été que les disciples des Grecs et les meilleurs des modernes ont tiré des classiques la sève qui circule dans leurs propres écrits.

La Grèce est aussi le berceau des arts. Les temples, les théâtres, les monuments de toute nature ont fourni à l'architecture des modèles inimitables. Les sculpteurs grecs ont exprimé dans le marbre ou dans l'airain l'idéal de la beauté humaine. Quel statuaire n'a été à

leur école ? L'art régnait jusque dans les objets destinés aux usages les plus vulgaires. La variété, l'élégance, les formes harmonieuses des ustensiles anciens ont excité l'émulation des ouvriers modernes et stimulé les progrès de l'art industriel.

Si des arts nous passons aux sciences, quel tribut de reconnaissance n'aurons-nous pas à payer aux anciens ? Toutes les questions philosophiques, autour desquelles se débat encore de nos jours la pensée humaine, ont été soulevées par les Grecs. C'est à eux que nous devons les éléments de l'astronomie, des mathématiques, de la mécanique, de l'histoire naturelle et de la médecine. Hippocrate et Aristote ont ouvert la voie au progrès, en montrant l'observation comme la règle à suivre, et c'est depuis qu'on est rentré dans le chemin tracé par eux, que la science s'est avancée d'un pas assuré, marchant de découverte en découverte vers la connaissance de la vérité. Certes nous sommes loin d'Hippocrate et d'Aristote, mais il n'en est pas moins certain que pour les sciences, comme pour les lettres et les arts, pour le droit et la politique, c'est aux anciens qu'il faudra retourner, si nous voulons savoir d'où nous viennent les biens que nous avons et connaître l'origine de cette civilisation européenne dont nous sommes fiers à juste titre.

Pour toutes les sciences morales et sociales, le retour à l'antiquité est indispensable. La science ne peut se borner à constater, à enregistrer les faits actuels ; elle doit en chercher la raison, et cette raison ne se trouve que dans le passé, car c'est dans le passé que le présent est contenu. De même que le botaniste part du germe pour exposer la vie des plantes et des arbres, de même que le zoologue suit le développement des espèces animales en partant d'une première cellule, de même aussi l'étude des sociétés humaines doit être reprise à son origine, aussi haut que l'histoire nous permet d'y remonter. L'étude raisonnée

de la société moderne manquerait donc de base, si elle n'était assise sur la connaissance de l'antiquité, et cette connaissance s'impose de nos jours autant que jamais.

Aussi dans les pays où le mouvement scientifique est le plus intense, loin de négliger les études antiques, on s'y livre avec une ardeur toute nouvelle, et nous sommes heureux de le dire, avec un succès dépassant de beaucoup les résultats obtenus dans les siècles précédents.

La première cause de ce succès est l'accroissement des sources de nos connaissances. Ces sources sont les monuments de la civilisation ancienne, les œuvres de l'art et de l'industrie, les textes gravés sur des matières dures telles que la pierre ou l'airain, désignés sous le nom général d'inscriptions, et les livres écrits sur le papier ou le parchemin.

Le nombre des livres ne s'est pas augmenté d'une façon bien notable, mais il en est autrement des inscriptions et des œuvres artistiques et industrielles. Des fouilles méthodiques, entreprises sur tout le territoire de l'empire romain et particulièrement sur le sol même de la Grèce et de l'Italie, enrichissent sans cesse le trésor déjà acquis. Pompéi et Ostie sont sorties de la tombe où elles étaient ensevelies depuis tant de siècles, pour nous redire les mœurs, les habitudes, le génie de leurs habitants; les catacombes nous ramènent aux premiers temps du christianisme; le forum de Rome, l'Acropole d'Athènes, Delphes et Olympie, Epidaure et Pergame nous révèlent tour à tour des traits caractéristiques de la vie qui les animait jadis. Partout on déterre des restes de constructions, des objets mobiliers et des œuvres d'art; on met au jour des traités, des lois, des décrets, des inscriptions de toute espèce. Un conventionnel envoya chercher, il y a cent ans, à la Bibliothèque nationale de Paris, un exemplaire des lois de Minos. Aujourd'hui, on pourrait lui fournir au moins une partie du Code de Gortyne, une des principales

cités de la Crète. Les monuments trouvés à Mycènes, à Tyrinthe et en Troade, les trésors découverts dans l'île de Chypre, les ruines de l'Égypte, de la Perse, de l'Assyrie et de la Babylonie, éclairent d'un jour nouveau les origines mêmes de l'art grec, font connaître la part qui lui est propre et celle qu'il a reçue de l'étranger.

Cependant, quelle que soit la valeur de ces monuments pour la connaissance du monde ancien, ils doivent céder le pas aux œuvres littéraires, sans lesquelles ils seraient le plus souvent des énigmes insolubles. Si le nombre des écrits nouvellement mis au jour n'a pas une grande importance, les progrès ont été sensibles dans l'art de restaurer et d'interpréter les textes. Les livres des anciens ne nous sont parvenus qu'à travers de nombreuses copies, et, depuis la découverte de l'imprimerie, à la suite de maintes réimpressions. En passant par tant de mains, ils étaient sujets à des altérations de tout genre : souvent des mots, des lignes, des pages entières étaient passées; des explications, des remarques étaient introduites de la marge dans le texte; on confondait des lettres ou des syllabes se ressemblant par la forme ou le son qu'elles représentaient; des expressions dont le sens ou les caractères échappaient au copiste étaient remplacées par d'autres. Une foule d'erreurs étaient commises et des corrections maladroites augmentaient fréquemment le mal au lieu d'y remédier. Heureux encore si l'auteur n'avait qu'à souffrir de la négligence ou de l'ignorance des copistes! Mais parfois le caprice et la passion lui faisaient éprouver des altérations plus profondes : dans une tragédie, l'acteur se plaisait à ajouter des tirades; dans une œuvre philosophique un lecteur intolérant effaçait ou modifiait une opinion contraire à ses idées.

Redresser toutes ces erreurs, rétablir les écrits dans l'état où ils sont sortis de la plume ou, pour parler exactement, du roseau de l'auteur, c'est l'œuvre de la critique. Bien des philologues habiles s'y sont exercés depuis le

quinzième siècle, et on leur doit une foule de corrections heureuses. Mais il leur était difficile de suivre dans leur travail la méthode rigoureuse qu'on y applique aujourd'hui. C'est que, pour pratiquer la critique avec sûreté, il faut la fonder sur une connaissance exacte et complète de l'histoire du texte; il est nécessaire de remonter à la copie qui a servi de modèle ou de type aux autres, et ce type ne peut être retrouvé ou reconstitué que par un examen comparatif et minutieux de tous les manuscrits que nous possédons. Or, ce travail préliminaire a été singulièrement facilité par la rapidité des voyages et la générosité avec laquelle les autorités préposées aux grands dépôts littéraires mettent aujourd'hui les trésors confiés à leur garde à la disposition des érudits.

La comparaison des manuscrits suffit déjà à faire disparaître bien des erreurs; le remède des autres est la divination ou la conjecture. Mais celle-ci ne s'exerce pas au hasard; elle est fondée sur une observation exacte de la langue et du dialecte de l'écrivain, de sa manière de penser et d'écrire, sur une connaissance précise des choses dont il parle. Elle repose en outre sur l'art de déchiffrer les anciennes écritures et la pratique des erreurs habituelles aux copistes. En tout cela, nous sommes plus avancés que les critiques des temps antérieurs, et, avec moins de génie peut-être, nous pratiquons la conjecture avec plus de sûreté et connaissons mieux la limite qu'elle ne peut dépasser.

Nos éditions des auteurs anciens l'emportent donc de beaucoup en correction sur celles de nos devanciers. Nous savons aussi mieux les comprendre et les interpréter. On ne sépare plus l'œuvre de l'époque qui l'a produite ni des circonstances qui lui ont donné le jour. On s'efforce de découvrir le but que l'écrivain s'était proposé et les moyens employés par lui pour atteindre ce but; on prend intérêt aux sujets traités; on se met à la place de ceux à

qui l'œuvre était destinée et l'on tient compte de leurs idées, de leurs préjugés mêmes et de leurs erreurs.

On se dit enfin qu'un auteur ancien n'a pas seulement de la valeur pour les pensées individuelles qu'il exprime ou la beauté de la forme dont il a su les revêtir, mais qu'il mérite notre attention comme témoin du passé, comme manifestant l'esprit du temps auquel il appartenait et par les éléments qu'il peut apporter à la connaissance générale de la civilisation antique.

La fin de la philologie est en effet de reproduire cette civilisation dans son ensemble et dans ses détails, d'en montrer la genèse et le développement successif. Elle n'a rien négligé pour en tracer des tableaux fidèles et complets. Tous les domaines ont été explorés : la religion, les constitutions politiques, le droit et les institutions judiciaires, la tactique militaire et l'organisation des armées, les finances, le commerce et la navigation, l'agriculture et l'horticulture, la pêche et la chasse, les métiers et les arts, la famille, l'éducation des enfants, les usages domestiques, les fêtes et les jeux, les maisons et le mobilier, le costume et les repas, rien n'a échappé à un examen scrupuleux ; toutes les manifestations de la vie ont été exhumées, ressuscitées pour ainsi dire, telles qu'elles étaient aux diverses époques de leur existence.

Pour chaque institution, pour chaque usage, on s'est efforcé de remonter aux origines, d'expliquer les changements intervenus dans la suite, de marquer l'influence du climat, du caractère national, du voisinage, et le contre-coup des commotions politiques. L'étude des antiquités a été ainsi complètement renouvelée.

Il en est de même de l'histoire. Pour exposer et apprécier les événements dont le monde ancien a été le théâtre, les philologues précédents se bornaient généralement à reproduire les récits et les jugements des auteurs mêmes de l'antiquité. Pleins de confiance dans leur véracité, ils

croyaient être à l'abri de l'erreur, en les suivant fidèlement. Ils ne voyaient pas que, parmi ces écrivains, beaucoup vivaient à une époque bien éloignée des faits qu'ils racontent, qu'ils puisent dans des auteurs antérieurs dont ils pouvaient altérer les récits, que, sur les temps les plus anciens, ils étaient privés de sources réellement historiques et étaient réduits à des mythes ou à des fictions, auxquels ils donnaient la couleur de l'histoire en les privant, autant que possible, de leur caractère fabuleux et en les classant tant bien que mal dans une chronologie arbitraire. Beaucoup aussi appartenaient à un temps où l'on n'avait plus l'intelligence des institutions et des idées d'autrefois. Les générations de l'empire étaient plus étrangères que nous aux aspirations de la démocratie athénienne ou à celles de la plèbe romaine. Que signifient donc les témoignages des auteurs de cette époque? Mais, même parmi les contemporains, il y avait un triage à faire : ils voyaient souvent les événements à travers le prisme de la passion ou de l'intérêt ; ils étaient portés à exagérer ou à diminuer, à modifier même les faits et n'avaient pas l'impartialité nécessaire pour juger les choses et les hommes à leur valeur réelle. Sur bien des points, ils étaient d'ailleurs exposés à toutes sortes d'illusions et disposés à se fier à des dehors souvent trompeurs, pour en tirer des conclusions hâtives. Il s'agit de soumettre leurs récits et leurs appréciations à une critique attentive, de n'accepter de leurs témoignages que ce qu'ils ont vu réellement et de n'admettre qu'après sérieux examen ce qui pourrait n'être que de vains embellissements ou des opinions individuelles.

En se livrant à cet examen subtil et délicat, en appliquant à l'étude de l'histoire ancienne le sens politique acquis par l'expérience des faits contemporains et la pratique des institutions modernes, en rapprochant les événements anciens des phénomènes analogues que présentent surtout

les états et les communes du moyen âge, les historiens actuels de l'antiquité sont parvenus à une intelligence plus vraie des faits, à une appréciation plus exacte du rôle qu'y ont joué les personnages politiques. Ils ont pu indiquer les causes de la grandeur et de la décadence des états et, suppléant au silence des sources par des combinaisons ingénieuses, ils ont même réussi à lever en partie le voile qui couvrait les origines et à en fournir des explications, sinon tout-à-fait certaines, du moins hautement probables.

Le même esprit critique, joint au même talent de combiner les faits isolés et de suivre les analogies, a permis de reconstruire en grande partie le droit privé des Athéniens et d'exposer leur droit public dans les phases diverses qu'il a traversées. Quant au droit privé des Romains, il avait été systématisé dès l'antiquité et nous est parvenu au complet. Leurs institutions politiques, au contraire, ont dû être ressuscitées par le travail de la philologie moderne. Pour les époques sur lesquelles nous sommes renseignés par des écrivains contemporains, le travail était relativement facile; mais il fallait des ouvriers bien habiles et bien laborieux pour reconstruire l'édifice des institutions antérieures. On ne pouvait y procéder que par tâtonnements et souvent on se voyait mis en demeure de défaire l'ouvrage commencé et de rebâtir sur nouveaux frais. Aussi l'édifice est loin d'être achevé; une partie cependant est assise sur d'assez bons fondements, pour qu'on puisse espérer de l'élever davantage, surtout depuis qu'on est d'accord sur la méthode, qu'on va du connu à l'inconnu, qu'on ne part plus des commencements incertains, mais des temps sur lesquels nous sommes bien informés.

Un semblable travail de restauration a été entrepris dans l'histoire littéraire. Les écrivains qui nous ont été conservés, en tout ou en partie, sont loin de constituer la littérature ancienne toute entière; un exposé du mouvement intellectuel

fondé sur eux seuls serait très-incomplet. Des auteurs considérables, des genres presque entiers, des périodes importantes, ne sont représentés que par des débris ou connus par des témoignages indirects. Ces fragments ont été rassemblés; on les a réunis, ajustés, et l'on est parvenu à se créer une idée à peu près satisfaisante de beaucoup d'œuvres perdues. Les lacunes ainsi comblées, on a pu tracer le magnifique tableau des lettres antiques et, tandis qu'autrefois on se bornait à des notices détachées, l'on s'est appliqué de nos jours à assigner à chaque auteur la place qui lui revient dans l'ensemble, et l'on a fait ressortir l'influence du caractère national, comme celle des conditions de la vie sociale et civile, tant sur le choix des sujets que sur la manière de les traiter, sur la forme, aussi bien que sur le fond des écrits.

Non moins fécondes ont été les études philologiques pour l'histoire de la philosophie, des sciences et des arts. Elles l'ont été surtout pour la connaissance des langues anciennes. Les langues grecque et latine forment un ensemble complexe, une quantité d'idiomes divers, variant d'après les contrées, les genres littéraires, les auteurs, les époques. Jadis, tous ces idiomes étaient mêlés, confondus; maintenant on fait de chacun une étude spéciale, on distingue ce qu'ils ont de commun et de particulier; on sépare dans les auteurs ce qui est artificiel, création individuelle ou emprunt fait à d'autres écrivains et ce qui appartient à la langue usuelle et vulgaire.

Des études plus importantes encore ont porté sur l'origine même des langues anciennes, sur les lois qui ont présidé à leur genèse et à leur développement. Aussi longtemps que le latin et le grec excitaient seuls l'attention des érudits, ces problèmes ne pouvaient recevoir de solution. Il était impossible de trouver les liens qui les unissaient entre eux et les rattachaient à d'autres idiomes connus; on pouvait encore moins savoir de quelle souche elles

étaient issues. Les anciens, si curieux pourtant de leur nature, ne s'en étaient pas préoccupés ; pour les langues des barbares, ils n'éprouvaient que du dédain. La question, loin de s'éclaircir, s'était obscurcie davantage, quand l'étude de l'hébreu se fut associée à celle des langues classiques. Partant de l'idée que l'hébreu, parlé par les patriarches, devait être le plus ancien langage du monde, beaucoup de linguistes avaient fait de vains efforts pour démontrer une prétendue parenté du grec et du latin avec la langue biblique.

Enfin la lumière vint de l'Orient, mais du fond de l'Inde. Grâce au sanscrit, il fut prouvé que les langues de l'Inde et de la Perse, le grec et le latin, les idiomes germaniques, celtiques et slaves, constituent une grande famille, la famille indo-germanique ou indo-européenne, que les formes et les mots qui leur sont communs, sont un héritage reçu d'une même mère, mais que parties du foyer domestique, suivant chacune des voies séparées, elles se sont changées peu à peu, jusqu'au point de prendre l'aspect varié sous lequel elles apparaissent dans l'histoire.

L'idée vint alors de comparer ces langues sœurs, de rendre aux éléments conservés leur caractère primitif, de pénétrer ainsi dans la structure de la langue mère, de chercher la raison des changements survenus dans la suite.

Pour découvrir les lois de ces modifications, on n'eut garde de négliger l'aide précieuse qu'on devait rencontrer dans l'histoire des langues germaniques et des langues romanes. Ces langues sont encore vivantes dans de nombreux dialectes; elles ont, en outre, une riche littérature, dont les monuments remontent, pour les premières, au IV^e, pour les secondes, au X^e siècle. Ces monuments forment une suite non interrompue, et pour les langues romanes, la langue latine, qui leur a donné naissance, nous est connue, telle du moins qu'elle paraît dans les auteurs. Il est par conséquent facile d'apprendre pour ces langues, comment les

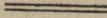
sons se conservent ou se modifient, comment d'anciennes formes disparaissent et font place à des formes nouvelles, quels changements éprouvent les mots et les constructions. Les transformations qui ont produit les langues anciennes, n'ont pu avoir d'autres causes que celles auxquelles ont obéi les langues modernes, et la philologie classique a appliqué à bon droit au latin et au grec les lois du développement linguistique découvertes par les philologies germanique et romane.

Mais les changements subis par les mots ne portent pas uniquement sur la forme; ils s'étendent aussi à leur signification. Ces secondes transformations ne sont pas plus arbitraires que les premières; elles obéissent à des lois, qu'on cherche à découvrir, et le dictionnaire est en train de se renouveler comme la grammaire.

En quittant la patrie commune, les peuples indo-européens n'emportaient pas seulement, comme part d'héritage, la langue reçue de leurs pères; ils transféraient aussi dans les pays où ils allaient s'établir, les éléments de culture qu'ils possédaient déjà et entre autres un certain fond de fables ou de mythes, fond que les Grecs surtout devaient augmenter et varier à l'infini. La mythologie comparée a permis de retrouver la forme la plus ancienne et d'expliquer l'origine d'un grand nombre de ces fables.

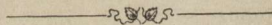
C'est ainsi que la comparaison de langues et de civilisations analogues, la distinction rigoureuse des époques, la recherche des causes, l'étude des questions d'origine et de développement, un emploi judicieux de l'induction, la découverte de nouvelles sources de nos connaissances et une critique attentive de ces sources, ont provoqué des progrès immenses dans toutes les branches de la science de l'antiquité. La philologie classique a conçu cette science comme un organisme, un ensemble harmonieux dont toutes les parties s'enchaînent et s'expliquent mutuellement. Elle a créé, pour l'approfondir, une méthode rigoureuse et

féconde, qui, appliquée à des civilisations diverses, n'a pas produit des résultats moins merveilleux. Il en est résulté que l'étude de l'antiquité, tout en conservant la valeur qui lui est propre, est en même temps l'école par excellence pour tous ceux qui veulent entreprendre sérieusement n'importe quelle étude littéraire ou historique.



EXPOSÉ GÉNÉRAL
DE LA
SITUATION DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1888-89



POPULATION.

Depuis l'abolition de l'examen de gradué en lettres, qui constituait, à l'entrée de l'Université, une barrière relativement difficile à franchir, la population universitaire avait suivi une marche ascendante. En 1877, elle montait de 844 à 1,007; puis, croissant toujours, elle atteignait, dix ans après, le chiffre de 1,567.

L'année dernière, elle est descendue à 1,470; cette année, à 1,450, chiffre de 1885. La diminution, cependant, n'a pas porté, cette fois-ci, sur le nombre des nouveaux élèves; à deux unités près, il est resté le même que l'année précédente. Il s'élevait alors à 426; il a été, cette année, de 424.

Nos 1,450 étudiants se répartissent, entre les Facultés et les Écoles spéciales, de la manière suivante :

Faculté de philosophie, 261 élèves, dont 100 nouveaux.				
» de droit, 358	»	»	85	»
» des sciences, 324	»	»	122	»
» de médecine, 271	»	»	60	»
Écoles spéciales, 236	»	»	57	»

Totaux 1,450 élèves, dont 424 nouveaux.

Des 1,450 inscrits, 144 sont étrangers et 1,306 indigènes.

Ceux-ci se répartissent, entre les diverses provinces, dans les proportions suivantes :

Province de Liège	898
» Limbourg	109
» Hainaut	85
» Namur	67
» Luxembourg	64
» Brabant	45
» Anvers	17
» Flandre occidentale	13
» Flandre orientale	8

Total : 1,306

Les 144 étrangers sont originaires des pays suivants :

Roumanie	27
Russie	20
Bulgarie	18
Allemagne	16
Hollande	14
Grand-Duché de Luxembourg	11
Espagne	7
France	6
Italie	5
Amérique	4
Pologne	4

A reporter : 132

	Report : 132
Brésil	3
Turquie	2
Grèce	2
Angleterre	1
Autriche	1
Portugal	1
Serbie	1
Malaisie	1
	<hr/>
	Total : 144

Nous avons eu la douleur de perdre cinq étudiants :

M. Jean Demaret, de Basse-Bodeux, élève du premier doctorat en médecine, décédé le 27 novembre 1888 ;

M. Modeste Lisein, de Couthuin, élève de la troisième année des mines, décédé le 5 juin 1889 ;

M. Jean Warnant, de Liège, élève de pharmacie, décédé le 9 juillet ;

M. Robert Lemaire, de Stavelot, élève de la première année des mines, décédé le 3 août ;

M. Ferdinand Moreau, de Charneux, élève de la candidature en droit, décédé le 26 septembre.

La perte de ces jeunes gens, enlevés à la fleur de l'âge, a été vivement sentie par leurs professeurs et leurs condisciples. L'Université leur a rendu les derniers devoirs et a pris une grande part au deuil de leurs familles.

EXAMENS.

FACULTÉS.

1,389 élèves ont pris inscription, pour les examens devant les facultés, pendant les trois sessions de l'année académique 1888-1889. Sur ce nombre :

1,092 élèves ont été examinés.

707 » ont été admis, dont :

452 d'une manière satisfaisante ;

153 avec distinction ;

76 avec grande distinction ;

26 avec la plus grande distinction.

Voici les noms des élèves admis avec la plus grande distinction :

MM. A. Faculté de philosophie et lettres.

- | | |
|-------------------------------|--------------------------|
| 1 Peltzer, F., de Verviers. | 4 Plumier, M., de Liège. |
| 2 Bidez, J., de Frameries. | 5 Picard, G., de Liège. |
| 3 de Blanckart, J., de Lexhy. | 6 Pepin, L., de Couvin. |

MM. B. Faculté de droit.

- | | |
|--------------------------|-----------------------|
| 1 Ansiaux, M., de Liège. | 2 Tart, L., de Liège. |
|--------------------------|-----------------------|

MM. C. Faculté des sciences.

- | | |
|---------------------------------|--|
| 1 Gillet, C., d'Aubel. | 5 Meurice, L., de Montignies-Saint-Christophe. |
| 2 Vanderdonck, H., de Maeseyck. | 6 Lucion, M., de Liège. |
| 3 Brachet, A., de Liège. | 7 Fanchamps, F., de Verviers. |
| 4 Chabot, A., de Fexhe-Slins. | 8 Ploumen, H., de Hasselt. |

MM. D. Faculté de médecine.

- | | |
|--------------------------------|--|
| 1 Molinghen, P., de Pepinster. | 7 Dubois, H., de Hollogne-aux-Pierres. |
| 2 Masius, J., de Liège. | 8 Dusart, L., de Mons (Liège). |
| 3 Herbillon, Fr., de Hannut. | 9 Ledoux, D., de Dilsen. |
| 4 Ansiaux, G., de Liège. | 10 Labasse, L., de Liège. |
| 5 Gendebien, L., d'Engis. | |
| 6 Corin, J., d'Ivoz-Ramet. | |

Les élèves qui ont obtenu la grande distinction sont :

MM. A. Faculté de philosophie et lettres.

- | | |
|-----------------------------|--------------------------|
| 1 Birck, L., de Liège. | 5 Hanquet, C., de Liège. |
| 2 Dewandre, R., de Liège. | 6 Mathieu, E., de Huy. |
| 3 Maréchal, H., de Liège. | 7 Pepin, L., de Couvin. |
| 4 Pirard, Th., de Verviers. | 8 Roersch, A., de Liège. |

- 9 Saroléa, Ch., de Hasselt (1). 12 Lamproye, J., de Brecht.
10 Deprez, V., de Houtain-le-Val. 13 Berryer, P., de Liége.
11 Simonis, A., de Liége. 14 de Donnée, Os., de Tongres.

MM.

B. Faculté de droit.

- 1 Jamar, J., de Stavelot. 5 Dessart, A., de Jemeppe.
2 Chaumont, L., de Herstal. 6 Schmidt, O., de Steinbach.
3 Laumont, E., de Liége. 7 Fonsny, I., de Hodimont.
4 Jottrand, E., de Fontaine- 8 Francotte, A., de Liége.
l'Evêque. 9 Lemaire, J., de Maestricht.

MM.

C. Faculté des sciences.

- 1 Carra, J., de Seraing. 9 François, P., d'Arlon.
2 Ploumen, H., de Hasselt. 10 Grenson, J., de Liége.
3 Leroux, A., de Tilleur. 11 Herla, V., de Verviers.
4 Galhausen, G., de Seraing. 12 Leloup, A., de Verviers.
5 Godenir, G., de Leuze-Long- 13 Ummels dit Muny, M., de Liége.
champs. 14 Bounameaux, R., de Liége.
6 Licops, E., de Tongres. 15 M^{lle} Denis, M., de Liége.
7 Vandervael, A., de Jemelle. 16 Winants, M., de Thimister.
8 Duguet, L., de Spa.

MM.

D. Faculté de médecine.

- 1 Leroy, L., de Vottem. 13 Dache, J., d'Engis.
2 Colson, Ch., d'Eelen (2). 14 Lebrun, Ed., de Kermpt,
3 Roersch, Ch., de Bruges (2). 15 Lefèvre, Oct., de Marchienne.
4 Libotte, E., de Liége. 16 Lowis, L., de Munster-Bilsen.
5 Decker, A., de Mersch (2). 17 Mahaim, A., de Momignies.
6 Grosjean, L., d'Angleur. 18 Clermont, G., de Verviers.
7 Didesse, P., d'Ensival. 19 François, E., de Binche (2).
8 Jacquemotte, Ed., de Jupille. 20 Herman, M., de Herstal (2).
9 Lantremange, Ch., de Chênée. 21 Jeanne, M., de Liége (2).
10 Wathelet, A., de St-Léger, 22 Mélon, C., de Ligny.
11 Viatour, M., de Liége. 23 Petit, F., de Charneux (2).
12 Bienfait, A., d'Anvers. 24 Boens, J., de Mettet.

(1) M. Saroléa a obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

(2) MM. Colson, Roersch, Decker, François, Herman, Jeanne et Petit ont obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

- 25 Cerfontaine, Th., de Teuven. 28 Ledoux, D., de Forrières.
26 Krins, P., de Dison. 29 Regnier, G., de Neuville-en-
27 Labasse, L., de Liège. Condroz.

Les élèves qui ont obtenu la distinction sont :

MM. A. — Faculté de philosophie et lettres.

- | | |
|----------------------------------|--------------------------------|
| 1 Fanchamps, Os., de Verviers. | 13 Parisis, N., de Verviers. |
| 2 Hurdebise, G., de Tournai. | 14 Neef, M., de Liège. |
| 3 Lime, J., de Liège. | 15 de Moffarts, Ed., de Liège. |
| 4 Dresse, Ed., de Liège. | 16 Falaise, Ch., de Huy. |
| 5 Dupont, L., de Herstal. | 17 Pirard, L., de Verviers. |
| 6 Gillieaux, H., de Gilly. | 18 Molinghen, A., de Charneux. |
| 7 Nothomb, R., de Bruxelles. | 19 Roersch, A., de Liège. |
| 8 Moreau, F., de Charneux. | 20 Massa, J., de Tongres. |
| 9 Kayser, E., de Roodt. | 21 Delvaux, L., de Liège. |
| 10 de Biolley, H., de Pepinster. | 22 Fleuriaux, J., de Liège. |
| 11 de Potesta, L., de Liège. | 23 Straetmans, W., de Canne. |
| 12 de Moffarts, E., de Baugnée. | |

MM. B. Faculté de droit.

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| 1 Andrien, L., de Liège (1). | 16 Heptia, A., de Liège. |
| 2 Frédérix, A., de Liège (1). | 17 Horstmans, E., de Liège. |
| 3 Dieudonné, P., de Hannut (1). | 18 Maréchal, H., de Liège. |
| 4 Falmagne, E., de Namur. | 19 Schwachoffer, E., de Verviers. |
| 5 Springuel, F., de Huy. | 20 Cornesse, F., de Stavelot. |
| 6 Vierset, A., de Horion-Hozém. | 21 Dulait, A., de Charleroi. |
| 7 de Thier, M., de Liège. | 22 Goetsbloets, A., de Hasselt. |
| 8 Domanski, V., de Varsovie. | 23 Angenot, F., de Liège. |
| 9 Marck, E., de Montegnée. | 24 Dupont, E., de Saive. |
| 10 Marissiaux, L., de Seraing. | 25 Dupont, O., de Ham-sur-Heure. |
| 11 Mouton, A., de Liège (1). | 26 Mawet, E., de Chênée. |
| 12 Camberland, L., de Liège. | 27 Sohy, J., de Liège. |
| 13 de Moffarts, P., de Strée. | 28 Woos, L., de Rocour. |
| 14 Firket, L., de Liège. | 29 Goffart, E., d'Ouffet. |
| 15 Gнусé, Ch., de Liège. | |

(1) MM. Andrien, Frédérix, Dieudonné et Mouton ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

MM.

C. — Faculté des sciences.

- | | |
|--|--------------------------------------|
| 1 Duguet, M., de Spa. | 15 Closset, L., de Herstal. |
| 2 Piérard, H., de Morialmé. | 16 Collignon, U., de Marche. |
| 3 Kelleter, J., de Moresnet. | 17 Hansoul, L., de Vaux-Borset. |
| 4 Lambotte, C., de Ben-Ahin. | 18 Nolens, Ed., de Hasselt. |
| 5 de Levignen, R., de Houx. | 19 Semet, A., de Péruwelz. |
| 6 Cerfontaine, P., de Teuven. | 20 Waleffe, A., de Chênée. |
| 7 Delvenne, F., d'Ougrée. | 21 Bertrand, J., de Liège. |
| 8 Chaudoir, M., de Liège. | 22 Cartier, G., de Herstal. |
| 9 Van Marsenille, J., de Borloc. | 23 Meekers, L., de Looz. |
| 10 Burtin, Th., de Xhendremael. | 24 Van de Broeck, V., de Diepenbeck. |
| 11 Fouassin, A., de Liège. | 25 Tart, E., de Liège. |
| 12 Ledent, M., de Verviers. | 26 Colin, F., de Liège. |
| 13 Sevrin, G., de Montigny-sur-Sambre. | 27 Mali, A., de Verviers.. |
| 14 Boxho, J., de Polleur. | |

MM.

D. — Faculté de médecine.

- | | |
|--|-------------------------------------|
| 1 Gary, E., de Tournai. | 18 Gaspard, Ed., de Seraing. |
| 2 Dubois, H., de Hollogne-aux-Pierres. | 19 Defize, A., de Fexhe-Slins. |
| 3 Bartholomé, J., de Fléron. | 20 Denoel, M., de Bressoux. |
| 4 Cerfontaine, Th., de Teuven (1). | 21 Fonsny, M., de Dison (1). |
| 5 Honoré, A., de Glain. | 22 Debauche, F., d'Andenne. |
| 6 Jacob, Ed., de Nandrin (1). | 23 Renkin, J., de Liège (1). |
| 7 Petit, F., de Charneux. | 24 Roland, C., de Couthuin. |
| 8 Van Aubel, Ch., de Liège (1). | 25 Boreux, E., de Bertrix. |
| 9 Arnauts, C., de Geet-Betz (1). | 26 Didesse, P., d'Ensival. |
| 10 Libotte, E., de Liège. | 27 de Thier, J., de Namur. |
| 11 Ennot, F., d'Alleur. | 28 Lambillon, V., de Jambes. |
| 12 Grosjean, L., d'Angleur. | 29 Nizet, J., de Clermont-sous-Huy. |
| 13 Guillitte, C., d'Andenne. | 30 Docquier, L., de Rocour. |
| 14 Thiwissen, A., de Liège (1). | 31 Etienne, Os., de Liège. |
| 15 Pirard, O., de Verviers. | 32 Capon, E., de Neufchâteau. |
| 16 Hodiament, L., de Dison (1). | 33 Dejardin, F., de Liège. |
| 17 Cambresier, E., de Liège. | 34 Lamarche, H., de Vierset-Barse. |
| | 35 Lewuillon, A., d'Etalle. |

(1) MM. Cerfontaine, Jacob, Van Aubel, Arnauts, Thiwissen, Hodiament, Fonsny et Renkin ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

- | | |
|--------------------------------------|--|
| 36 Sevrin, J., de Châtelineau. | 49 Cambresier, C., de Liège. |
| 37 Dejardin, A., de Liège. | 50 Cassalette, A., de Dolhain. |
| 38 Grosjean, A., de Lambermont. | 51 Defays, F., de Stockai-War- |
| 39 Henrotay, J., de Petit-Rechain. | fusée (1). |
| 40 Jourdain, F., de Marcinelle. | 52 Demoulin, M., de Verviers. |
| 41 Ponson, A., de Cerexhe-Heuseux. | 53 M ^{lle} Jenot, N., de Liège (1). |
| 42 Büttgenhach, F., d'Ensival. | 54 Ledoux, D., de Forrières. |
| 43 Colson, Ch., d'Eelen. | 55 Regnier, G., de Neuville-en- |
| 44 Detienne, A., de Huy (1). | Condroz. |
| 45 Lambrette, A., d'Ensival. | 56 Daxhelet, M., de Liège. |
| 46 Rademackers, J., de Maeseyck (1). | 57 Lantremange, Ch., de Chénée. |
| 47 Vanclève, L., de Liège. | 58 Wilkin, A., de Montegnée. |
| 48 Mélon, C., de Ligny. | |

ÉCOLES SPÉCIALES.

202 élèves ont pris inscription pour les examens.

Sur 185 élèves qui ont été examinés, 146 ont été admis, dont :

2 avec la plus grande distinction.

19 avec grande distinction.

42 avec distinction.

83 d'une manière satisfaisante.

57 élèves se sont présentés à l'examen final ; 50 ont reçu le diplôme, savoir :

13 en qualité d'ingénieurs honoraires des mines.

5 » » civils »

9 » » » des Arts et Manu-

factures.

41 » » » mécaniciens.

12 » » » électriciens.

Ont obtenu la plus grande distinction :

MM.

1 Jasikoff, D., de Moscou.

2 L'Hoest, G., de Houdeng-Aimeries.

(1) MM. Detienne, Rademackers, Defays et M^{lle} Jenot ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

Ont obtenu la grande distinction :

MM.

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| 1 Zoude, P., de Hatrival. | 11 Noïrfalise, L., de Liège. |
| 2 Lhoest, L., de Liège. | 12 François, E., de Seraing. |
| 3 Journeaux, H., de Liège. | 13 Bicheroux, F., de Jemeppe. |
| 4 Castanon, J., de Pola de Siera. | 14 Gelblum, L., de Varsovie. |
| 5 Derclaye, O., de Liège. | 15 Marchand, L., de Rotheux. |
| 6 Lebacqz, J., d'Oberhausen. | 16 Nicodème, P., d'Anthée. |
| 7 Canfrère, Ph., de Paris. | 17 Santarelli, G., de Florence. |
| 8 Habets, P., de Liège. | 18 de Weydlich, T., d'Odessa. |
| 9 Mochehoff, G., de Spank. | 19 Van Kooten, F., de Hardenberg. |
| 10 Nagelmackers, G., de Liège. | |

Ont obtenu la distinction :

MM

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| 1 Eloy, L., de Herstal. | 22 Warnant, L., d'Andenelle. |
| 2 Peters, M., de Liège. | 23 Collin, A., de Liège. |
| 3 Ledoux, P., de Dilsen. | 24 Schneider, H., de Verviers. |
| 4 Desoer, A., de Liège. | 25 Muller, Ed., de St-Marc. |
| 5 Meeus, R., d'Anvers. | 26 Collette, M., de Liège. |
| 6 Pierard, Os., de Fauvillers. | 27 Chertier, L., de Seraing. |
| 7 Fontaine, A., de Warnant-Dreye. | 28 François, L., de Huy. |
| 8 Baivy, Ed., d'Annevoye. | 29 Verdeleanu, L., de Galatz. |
| 9 Dehasse, J., de Liège. | 30 Bailly, A., de Liège. |
| 10 Denoel, L., de Verviers. | 31 Van Aardenne, J., de Dordrecht. |
| 11 François, F., de Seraing. | 32 Crespín, A., de Liège. |
| 12 Daxhelet, J., d'Anthéit. | 33 Gröttendick, P., de Bruxelles. |
| 13 Dethioux, J., de Pousset. | 34 Dehasse, G., de Liège. |
| 14 Paquot, P., de Bleyberg. | 35 Boussart, L., de Liège. |
| 15 Halleux, A., de Liège. | 36 Ansiaux, Ed., de Huy. |
| 16 Firket, V., de Liège. | 37 Orban, Ch., de Liège. |
| 17 Legrand, L., de Namèche. | 38 Scharff, P., de Vienne. |
| 18 Libotte, Edmond, de Liège. | 39 Chantraine, A., d'Alost. |
| 19 Delbrouck, M., de Haneffe. | 40 Mélotte, F., de Liège. |
| 20 Groutars, J., de Curanges. | 41 Lemaire, L., de Liège. |
| 21 Baffa, Th., de Smyrne. | 42 Dierman, G., de Gand. |

EXAMENS SCIENTIFIQUES.

Un certain nombre d'étudiants ont subi des examens scientifiques, conformément aux arrêtés royaux du 29 juillet 1869 et du 11 octobre 1877.

Ont été admis :

Faculté de philosophie.

CANDIDATURE. — PREMIÈRE ÉPREUVE.

M. Comnino, Nicolas, de Folticeni, d'une manière satisfaisante.

DOCTORAT. — PREMIÈRE ÉPREUVE.

M. Marcoff, Demetrius, d'Eski-Zaghra, avec distinction.

Faculté de droit.

CANDIDATURE EN DROIT.

MM. Vernescu, Mircea, de Bucharest, d'une manière satisfaisante.

Costacopol, Jean, de Bucharest, id.

Stanscesco, Démètre, de Bucharest, id.

Bassarsky, Manol, de Pirote, id.

Betchkoff, Ivan, de Sistova, avec distinction.

Constantinoff, Vacil, de Philippopoli, id.

Gattef, Théodore, de Philippopoli, d'une manière satisfaisante.

Katsaroff, Ivan, de Pirdorp, id.

Marcoff, Marco, de Toulcha, avec distinction.

Doctorat en droit.

PREMIÈRE ÉPREUVE.

MM. Tinca, Pierre, de Roman, d'une manière satisfaisante.

Kresteff, Théodore, de Perouchitza, id.

SECONDE ÉPREUVE.

- MM. Bucurescu, Mircea, de Gratia, d'une manière satisfaisante.
Gheuca, Constantin, de Jassy, id.
Constantinescu, Alexandre, de Buseo, id.
Tinca, Pierre, de Roman, id.

Doctorat en sciences politiques et administratives.

ÉPREUVE UNIQUE.

- MM. Nagels, Ludovic, de Maeseyck, avec distinction.
Julin, Armand, de Liège, id.
Jottrand, Aug., de Fontaine-l'Évêque, id.

PREMIÈRE ÉPREUVE.

- MM. Dimtcheff, Nicolas, de Doubnitsa, avec grande distinction.
Pety de Thozée, Émile, de Liège, d'une manière satisfaisante.
Alexandresco, Georges, de Crajova, id.

SECONDE ÉPREUVE.

- MM. Dimtcheff, Nicolas, de Doubnitsa, d'une manière satisfaisante.
Motzoc, Georges, de Piatra, id.

Faculté de médecine.

CANDIDATURE. — PREMIÈRE ÉPREUVE.

- M. Maneff, Vladi, d'Eski-Djouna, avec distinction.

L'article 21 du règlement de l'Université de Liège, relatif à la collation des grades académiques, permet à chaque Faculté de délivrer, à la suite d'un examen, des certificats constatant les connaissances dont un élève a fati

preuve, sur une ou plusieurs matières rentrant dans le cadre de l'enseignement de la Faculté qui a procédé à cet examen.

Profitant de cette disposition, M. Ansiaux, Maurice, de Liège, a subi, avec grande distinction, devant la Faculté de philosophie, un examen scientifique sur l'hébreu.

DOCTORAT SPÉCIAL.

M. Léon Parmentier, professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur, professeur de rhétorique à l'Athénée royal d'Ostende, a obtenu, le 29 juillet, en séance solennelle et publique, sur l'avis unanime de la Faculté, le diplôme de docteur spécial en sciences philologiques. La dissertation qu'il a présentée a pour titre : *Les substantifs et les adjectifs en — ΕΣ — dans la langue d'Homère et d'Hésiode.*

CONCOURS POUR LES BOURSES DE VOYAGE.

Seize jeunes gens, sortis des universités du pays, après avoir subi avec succès les épreuves du concours pour la collation des bourses de voyage prévues par l'article 46 de la loi du 20 mai 1876, ont été jugés dignes, par les jurys compétents, d'obtenir l'une de ces bourses.

Huit, par conséquent la moitié, appartiennent à l'Université de Liège. Ce sont :

M. Meyer, Remy-Gustave, de Ledeborg, docteur en droit ;

M. Cerfontaine, Paul, de Teuven, docteur en sciences naturelles ;

M. Van Aubel, Edmond, de Liège, docteur en sciences physiques et mathématiques ;

M. Grosjean, Léonard, d'Angleur, pharmacien ;

MM. Bérard, Edgard, de Liège; Cornil, Ferdinand, de Châtelet; Saroléa, Ernest, d'Ostende, et Van Beneden, Arthur, de Jupille, docteurs en médecine.

Le concours exige la présentation d'un mémoire sur un sujet librement choisi par le concurrent, ainsi que la défense publique du mémoire et de six thèses. Pour y réussir, il faut avoir fait des recherches personnelles, bien connaître la méthode scientifique, savoir exposer ses idées avec ordre et clarté. Le brillant succès obtenu par nos élèves au concours de cette année prouve, une fois de plus, l'excellence de notre enseignement pratique.

Un arrêté royal du 31 août accorde des bourses de voyage de 4,000 francs à MM. Meyer, Van Aubel, Grosjean, Bérard et Cornil.

Des bourses de voyage de 500 francs, dues à la générosité de M. le sénateur Montefiore, ont été accordées à MM. Bertolini Giulino, de Venise; Henrard, Georges, de Herstal; Cruciani, Joseph, de Amandola, élèves de l'Institut électro-technique, qui avaient présenté les meilleurs travaux de laboratoire.

ENSEIGNEMENT. — CORPS PROFESSORAL.

Par arrêté royal du 23 septembre, M. A. Le Roy, professeur ordinaire à la Faculté de philosophie et lettres, a été, sur sa demande, déclaré émérite.

M. Le Roy a enseigné, à l'Université de Liège, depuis le mois d'octobre 1850. Il y a fourni une longue et honorable carrière, vénéré pour sa science, aimé pour sa bonté, recherché pour son esprit. Le caractère élevé de son enseignement, particulièrement aux cours du doctorat en philosophie, a formé une élite d'hommes distingués, qui font honneur à l'école d'où ils sont sortis. En plusieurs circonstances et spécialement lors de nos fêtes jubilaires,

il nous a prêté le concours de sa plume élégante et de sa vaste érudition. Le *Liber memorialis* restera, parmi nous, comme un monument attestant à la fois le talent de l'écrivain et son attachement à l'Université ! Celle-ci n'oubliera pas ses services; l'estime et l'amitié de ses collègues, le respect et l'affection de ses élèves l'accompagnent dans sa retraite.

Une grave maladie a éloigné de sa chaire M. le professeur Bontemps, de la Faculté de droit. MM. Fernand Thiry et Dejace l'ont suppléé, pendant la plus grande partie de l'année, avec un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge. La santé de l'honorable professeur n'étant pas encore rétablie, un arrêté ministériel du 9 septembre a chargé, à titre provisoire, M. O. Orban, docteur en droit et docteur en philosophie et lettres, de suppléer M. Bontemps dans ses cours de droit public, de droit administratif et d'encyclopédie du droit.

Par arrêté royal du 14 mai 1889, M. Ch. Dejace, professeur à la faculté de droit, est promu à l'ordinariat.

Un arrêté ministériel du 1^{er} septembre 1889, autorise M. G. Tripels, docteur en droit et docteur en sciences politiques et administratives, à faire à l'Université de Liège un cours privé de droit international et de législation comparée.

Il y a quelques jours, nous rendions ici les derniers honneurs académiques à M. Victor Thiry, décédé subitement le 3 de ce mois. C'était le doyen d'âge du corps professoral. Depuis 1847, il y occupait un rang des plus distingués : il avait illustré la chaire de droit civil, acquis le renom d'un grand jurisconsulte et pendant deux périodes triennales, il lui avait été donné de rendre à l'Université, en qualité de recteur, les services les plus signalés. Sa mort nous a causé de poignants regrets. Nous garderons fidèlement le culte de sa mémoire.

Par arrêté royal du 7 janvier 1889, M. Henri Dechamps, professeur à la faculté des sciences, est promu à l'ordinariat.

Des arrêtés royaux du 30 septembre accordent la même promotion à MM. Julien Fraipont et Auguste Gravis.

Un arrêté ministériel du 8 mars dernier nomme un second assistant du cours de chimie générale.

Cette nomination permet de donner une plus grande extension aux travaux du laboratoire.

Par arrêté ministériel du 17 novembre, M. Ubaghs, répétiteur, est chargé de faire les répétitions du cours d'analyse à la deuxième année d'études de l'Ecole préparatoire des mines.

Un arrêté ministériel du 15 octobre institue à la Faculté de médecine un cours pratique de gynécologie. Il est confié à M. F. Fraipont, docteur en médecine, en chirurgie et en accouchements, nommé agrégé spécial par le même arrêté.

Des arrêtés ministériels du 15 octobre nomment, pour la première fois, des assistants aux cours de physiologie et d'anatomie pathologique.

Par arrêté royal du 3 décembre, M. le professeur A. Swaen est déchargé, sur sa demande, du cours d'anatomie des régions.

Un arrêté ministériel du 31 décembre charge de ce cours M. Ch. Julin.

Par arrêté ministériel du 2 février, M. le professeur Ch. Firket est autorisé à faire un cours facultatif d'exercices pratiques d'anatomie pathologique et de bactériologie.

Par arrêté royal du 30 septembre, le même professeur est promu à l'ordinariat.

Par arrêté ministériel du 30 juin, M. A. Jorissen, agrégé spécial, est maintenu dans ses fonctions pour un nouveau terme de trois ans.

Le 26 août, nous avons été frappés cruellement par la perte de celui même qui, l'année dernière encore, présidait cette séance et venait clore à cette tribune un rectorat géré avec un zèle exemplaire et une rare dignité.

M. A. Wasseige a été enlevé ce jour à l'affection de

ses collègues et de ses élèves, qui l'aimaient pour la loyauté et la franchise de son caractère, sa gaieté cordiale, sa bonté paternelle. Pendant une carrière de 28 ans, il avait fait honneur à l'Université, il s'était acquis une grande réputation par sa science, son talent opératoire, ses écrits et ses inventions. Son souvenir sera vivant parmi nous et on le citera toujours comme un professeur modèle, un praticien éminent, un homme de cœur et de dévouement.

Par arrêté ministériel du 2 octobre, M. Ferdinand Fraipont, agrégé spécial, est chargé du cours théorique des accouchements et de la clinique obstétricale, en remplacement de M. le professeur Wasseige, décédé.

Par arrêté royal du 25 juillet, M. G. Galopin est nommé secrétaire académique pour l'année 1889-1890.

DISTINCTIONS.

Plusieurs professeurs ont été l'objet des distinctions les plus flatteuses, dont l'honneur rejaillit sur l'Université toute entière.

La Société royale des sciences médicales et naturelles a décerné à M. C. Vanlair le prix *Seutin* pour son mémoire sur la question des *sutures nerveuses*. Peu auparavant, l'Institut de France accordait au même savant le prix *Lallemand* ex-aequo avec MM. Pitres et Vaillard, qui avaient travaillé en collaboration. Ce prix important a été fondé « pour récompenser les meilleurs travaux sur le système nerveux, en prenant ces mots dans leur plus large acception. »

M. Léon Frédéricq a obtenu en partage, à l'Académie des sciences de Paris, le prix *Montyon* de physiologie expérimentale, pour son travail *Sur la détermination électromotrice du cœur de l'homme*.

La Société d'Anthropologie de Paris a distingué les travaux de M. J. Fraipont sur l'homme fossile, en lui décernant la

médaille du prix Broca. Ce prix, qui se donne tous les deux ans, est destiné, d'après les intentions de son fondateur, à récompenser le meilleur mémoire sur une question d'anatomie humaine, d'anatomie comparée ou de physiologie se rattachant à l'anthropologie. C'est la première fois qu'il a été accordé à un étranger.

L'Institution of Civil engineers de Londres, vient de décerner, pour la seconde fois, le prix Telford à M. Dwelshauvers-Dery. Il est accordé cette fois à ses recherches sur la dépense de chaleur dans les machines à vapeur, se rapportant spécialement aux méthodes employées pour diminuer l'action des parois.

La chaire d'anatomie comparée et d'embryologie étant devenue vacante à l'Université de Berlin, M. Ed. Van Beneden a eu l'honneur d'être désigné comme premier candidat à cette chaire. Félicitons-nous que le gouvernement prussien ait préféré le second candidat, qui était de nationalité allemande.

Par arrêté royal du 29 janvier, M. M. Grandjean, bibliothécaire de l'Université, a été élevé au grade de chevalier de l'Ordre de Léopold. Il a reçu cette distinction au moment où le corps professoral et les habitués de la bibliothèque, réunis dans sa demeure, lui témoignaient leur reconnaissance pour le zèle et le dévouement qu'il n'a cessé de déployer dans la direction des importants services qui lui sont confiés.

PUBLICATIONS.

En dehors de l'enseignement, le corps professoral a développé son activité par des publications, dont voici la liste :

Dans la faculté de philosophie.

M. Ch. Loomans, professeur émérite. — 1^o Des sociétés nécessaires et des sociétés volontaires (Congrès scientifique international des Catholiques, Paris, 1889).

2° Sur l'idée du Droit naturel (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, mars, 1889).

M. J. Stecher. — 1° Une étude sur les dernières poésies de Van Beers (*Revue de Belgique*).

2° Rapports à l'*Académie royale*.

3° Notices dans la *Biographie nationale*.

4° Critique littéraire (*Journal de Liège, Meuse, Précurseur et le Moyen Age* [Paris]).

M. A. Le Roy, professeur émérite. — 1° Rapports à l'Académie (*V. Bulletin*).

2° Collaboration à la *Biographie nationale*, lettres J, K, L.

3° Articles divers dans des publications périodiques.

M. J. Delbœuf. — *Bulletin de l'Académie de Belgique.* — Recherches sur les organismes inférieurs. La loi psychophysique de Weber vérifiée pour l'héliotropisme d'un champignon, par Jean Massart. Rapport. Décembre 1888.

Revue de l'Instruction publique. — 1° De la nature des compléments à propos de la définition du complément direct. Livraisons de décembre 1888 et de janvier 1889. (Tiré à part. Liège, Desoer, 1889).

2° Promenade à travers les six premiers livres des *Annales de Tacite*. Livraisons du XXXII^e tome. (Tiré à part. Liège, Desoer, 1889).

Revue de Belgique. — Le magnétisme animal à propos d'une visite à l'École de Nancy. Livraisons de novembre et de décembre 1888 et de janvier et mars 1889. (Tiré à part. Paris, Félix Alcan, 1889).

Revue scientifique de Paris (revue rose). — 1° Un problème de logique à propos de la démonstration élémentaire du théorème de d'Alembert sur les nombres des racines d'une équation algébrique. 26 décembre 1888.

2° Démonstration élémentaire du théorème de Pythagore. 16 février 1889.

3° Réponse aux objections faites à la démonstration du théorème de d'Alembert. 2 mars 1889.

Revue de l'hypnotisme. — 1° Origine des effets curatifs instantanés de l'hypnotisme sur les maladies chroniques. Septembre 1888.

2° Sur l'explication fournie par le professeur Bernheim des hallucinations négatives suggérées. Janvier 1889.

De Vrijheid van Hypnotizeeren, met een Voorbericht en aantekeningen van Filalethes. S'Gravenhage, 1889. — Traduction de

l'examen du rapport de M. Masoin dans l'ouvrage intitulé :
L'hypnotisme et la liberté des représentations publiques. Liège,
Desoer, 1888.

Collaboration au *Journal de Liège* et à la *Meuse*.

M. L. Roersch. — Notice sur J. C. Nolet de Brauwere van Steeland
(*Annuaire de l'Académie royale*).

Rapports dans le *Bulletin de l'Académie flamande*.

Collaboration à la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*.

M. G. Kurth. — Les Etudes Franques, de 1878 à 1888. (Dans le
Compte-rendu du Congrès bibliographique international de 1888).
Paris, 1889.

Le Bilan de la Révolution française (Dans les Conférences de
la Société d'art et d'histoire sur la *Révolution au Pays de*
Liège). Liège, 1889.

La Croix et le Croissant (Dans le *Magasin littéraire et scienti-*
fique, 15 mai 1889). Gand.

Observations sur le compte-rendu du Congrès archéologique de
Charleroi (Dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire*, t. V).
Liège, 1889.

L'Histoire des Persécutions (Dans la *Revue générale*, juillet 1889).
Bruxelles.

M. V. Chauvin. — Les bibliothèques de Belgique et autres notices
dans le *Centralblatt für Bibliothekwesen*.

M. E. Hubert. — 1^o Collaboration à la *Revue historique* de Paris.

2^o Collaboration aux *Jahresberichte für Geschichtswissenschaft*
de Berlin.

3^o Collaboration à la *Grande Encyclopédie* de Paris.

4^o Id. à la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissen-*
schaft, de Fribourg.

M. H. Francotte. — Les Papes et la Renaissance. *Revue Géné-*
rale, mai et juin 1889.

Les Banques agricoles. Liège, Demarteau, 1889.

Le Crédit agricole. Bruxelles, 1888.

M. S. Bormans, chargé de cours. — Sur le Liber chartarum Ecclesiae
Leodiensis (Dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire*).

Les manuscrits de l'abbaye de Saint-Trond après l'incendie
de 1536.

Rapports et notes dans les *Bulletins de l'Académie royale de*
Belgique.

Dans la faculté de droit.

- M. E. de Laveleye.** — Différents articles dans la *Revue des Deux-Mondes*, la *Contemporary Review*, la *Revue de Belgique*, la *Revue internationale* de Rome, etc.
- M. F. Thiry.** — 1° La libération conditionnelle et le patronage (*Revue de Belgique* de février et mars 1889).
2° Le patronage des enfants (*Idem* de juin 1889).
- M. G. Galopin.** — 1° Sommaire du cours de droit notarial. Autographie. Liège, 1889, in-8°, 219 pages.
2° Sommaire du cours de droit fiscal. 1^{re} partie: Droits de succession. Autographie. Liège, 1889, in-8°, 123 pages.
- M. Ch. Dejace.** — 1° La science et les œuvres sociales (Discours prononcé à la séance du 5 décembre 1888, de la Société belge d'économie sociale). *Réforme sociale*, Paris, 1889.
2° Les Revues critiques de Bibliographie (Extrait du *Compte-rendu des travaux du Congrès bibliographique international*, Paris, 1889).
3° La Responsabilité des accidents du travail et le Risque professionnel (Rapport soumis aux délibérations du Congrès international des accidents du travail). Paris, 1889.

Dans la faculté des sciences.

- M. Isid. Kupfferschlaeger**, professeur émérite. — 1° Eléments d'hygiène et d'économie domestiques, 2^e édition.
2° La toxicité des liqueurs alcooliques, dans le *Médecin de la famille* du 30 novembre 1888.
3° Recherches du chlore libre dans l'acide chlorhydrique (*Bulletin de la Société chimique de Paris*, t. 11, de 1889).
4° Plusieurs articles sur l'agriculture. Dans le *Journal de la Société agricole de l'Est*.
- M. E. Catalan**, professeur émérite. — Nouvelles notes d'algèbre et d'analyse (*Académie de Belgique, Mémoires in-quarto*).
Rapports sur des Mémoires de MM. Neuberg, G. de Longchamps, J. Deruyts et F. Deruyts (*Académie de Belgique, Bulletin*).
Remarques sur un mémoire de M. de Longchamps (*Ibidem*).
Sur un problème de probabilités (*Société mathématique de France*).
Sur une formule relative aux fonctions circulaires (*Congrès de Paris*).

Sur les nombres parfaits (*Mathesis*).

Correspondance avec M. Delbœuf (*Revue scientifique*).

M. G. Dewalque. — Notice sur Fr. L. Cornet (*Annuaire de l'Acad. Roy.*).

Collaboration à la *Biographie Nationale*, t. X, 2^e fasc.

M. V. Dwelshauvers-Dery. — 1^o Dans la *Revue universelle des mines, etc.* : Note sur la théorie des condenseurs.

2^o et 3^o Dans le *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse* : Une nouvelle méthode pour l'étude des régulateurs de vitesse.

Exposé de la théorie expérimentale de Hirn pour machines à vapeur à un seul cylindre.

4^o Dans la *Revue de Belgique* : Notice bibliographique sur l'ouvrage de M. Hirn intitulé : *Constitution de l'espace céleste*.

5^o Dans les *Selected papers de l'Institution of Civil engineers de Londres* : Reduction of Experiments on the Effect of superheating Steam, Jacketing and gas-flames Jackets on cylinder condensation.

M. A. Habets. — 1^o Note sur l'état actuel des mines de fer de Bilbao (*Revue universelle des mines*, 3^e série, t. IV).

2^o Note sur l'appareil de sondage automatique à manivelle et à curage hydraulique de M. E. Przibilla (*Revue universelle des mines*, 3^e série, t. IV).

3^o Rapport sur la réorganisation des Écoles spéciales des arts et manufactures et des mines annexées à l'université de Liège, présenté au nom de l'Association des ingénieurs sortis de l'École de Liège à MM. les Président et Membres du Sénat et de la Chambre des Représentants.

4^o Lettre à MM. les Membres du Sénat et de la Chambre des Représentants sur le projet de loi de la section centrale sur la collation des grades académiques, au nom de l'Association des ingénieurs sortis de l'École de Liège.

M. J. Graindorge. — 1^o Cours de mécanique analytique. Tome I. Cinématique et statique. Mons, H. Manceaux, 1888. — Tome II. Dynamique. *Ibid.*, 1889.

2^o Intégration des équations de la mécanique. Bruxelles, Hayez, 1889.

M. L. L. de Koninck. — 1^o Mittel um geschmolzene Massen aus den Platintiegeln herauszubringen (*Zeitschrift für angewandte Chemie*. 1888, p. 569).

2^o Umgerechnete Tabelle von Faisst und Knauss für die Härtebestimmung des Wassers (*Ibid.*).

3° Apparate für das Wägen auf tarirtem Filter (*Ibid.*, p. 689).

4° Zur Prüfung der Reagentien (*Ibid.*, 1889, p. 4).

5° Reduction der Eisenbromidlösung beim Kochen (*Ibid.*, p. 149).

6° Décomposition du cobalt et du nickel (*Revue univ.* 1889. V. p. 220).

7° Divers articles et traductions (*Revue univ.*, 1888 et 1889).

M. J. Neuberg. — 1° *Mathesis*, recueil mathématique à l'usage des écoles spéciales et des établissements d'instruction moyenne, publié par P. Mansion et J. Neuberg, t. IX.

2° Sur les figures affinement variables (*Mémoires de la Société royale des sciences*, t. XVI).

3° Sur une transformation quadratique (*Ibid.*).

4° Sur les transformations quadratiques involutives (*Mathesis*, t. VIII, p. 177).

5° Questions proposées dans *Mathesis*, l'*Educational Times*, les *Wiskundige Opgaven* et le *Journal de de Longchamps*.

M. H. Dechamps. — 1° Système de distribution de chaleur de la compagnie de chauffage de Boston (*Revue Universelle des mines, de la métallurgie, etc.* Tome V, 3^e série).

2° (En collaboration avec **M. J. Henrotte**, ingénieur des mines, élève du cours de construction des machines) : Influence de l'élasticité du métal sur la fatigue de la maitresse-tige dans les machines d'épuisement à rotation (*Revue Universelle*, tome V, 3^e série).

M. A. Gravis. — Anatomie et physiologie des tissus conducteurs chez les plantes vasculaires (*Ann. soc. belge de Microscopie* t. XII).

M. J. Fraipont. — 1° Sur les affinités des genres Favosites, Emmonsia, Pleurodictyum, et Michelinia, 15 p. in 8° et une planche (*Annales soc. géol. de Belgique*, t. XVI, 1888).

2° Explorations scientifiques des cavernes de la vallée de la Méhaigne (en collaboration avec le docteur F. Tihon) 1^{re} partie, 72 p. in 8° avec 12 planches (*Mémoires couronnés et autres mémoires de l'Acad. roy. de Belgique*. t. XLIII, 1889).

3° Ossements humains et restes d'animaux trouvés dans les substructions de Neerharen. Rapport à M. le Ministre de l'agriculture (*Bull. des commissions royales d'art et d'archéologie, Bruxelles* 1889).

4° Euryptérides nouveaux du Dévonien supérieur de Belgique (*Psammites du Condroz*), 10 p. et une pl. (*Annales soc. géol. de Belgique*, t. XVII).

5° Laurent-Guillaume de Koninck. Sa vie et ses œuvres, 71 p. in 8° (*Ann. soc. géol. de Belgique*, t. XIV, 1889).

6^o Analyse critique des gravures et des sculptures de l'âge du Renne découvertes par M. Piette dans la grotte du Mas d'Azil (*Procès-verbaux du congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique*, 10^e session, Paris 1889).

7^o Les ossements humains de Spy (*Mémoires du congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique*, 10^e session, Paris 1889.)

M. F. Folie, chargé de cours. — *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XVI. — Rapport sur un travail de M. Niesten concernant l'influence de la nutation diurne dans la discussion des observations de L. Lirae, faites à l'Observatoire de Washington.

Sur les formules de réduction des circompolaires en ascension droite et en déclinaison. (Suite.)

T. XVII. — Note sur l'annuaire de l'Observatoire de Bruxelles. Nouveaux résultats relatifs à la détermination des constantes de la nutation diurne.

Rapport sur une note de M. Ferron, intitulée : Exposé des motifs de l'omission des forces tangentielles signalée dans le rapport de M. Lagrange sur le Mémoire concernant une nouvelle théorie des marées.

Rapport sur un travail de M. Terby, intitulé : Ensemble des observations physiques de la planète Mars, faites à Louvain en 1888.

Annuaire de l'Observatoire pour 1889. — Preuves de la nutation diurne; détermination approximative de ses constantes.

Mnémotechnie des analogies de Neper.

Astronomische Nachrichten, vol. 120. — Sur l'aberration systématique.

Mémoires de l'Académie royale de Belgique, t. XLVII. 1888. — Théorie des mouvements diurne, annuel et séculaire de l'axe du monde. (2^e partie.)

M. E. Ronkar, chargé de cours. — Sur l'influence du frottement et des actions mutuelles intérieures dans les mouvements périodiques d'un système. Application au sphéroïde terrestre. (*Mém. couronnés et mém. des Sav. étrangers de l'académie roy. des sciences de Belg.* t. LI, 1888).

Rapport sur deux mémoires de M. C. G. Césaro (*Ann. de la Société géologique de Belgique* (Bull., t. XV, 1888).

M. J. Deruyts, chargé de cours. — 1^o Sur quelques propriétés des transformations linéaires (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, décembre 1888).

2^o Sur la généralisation des semi-invariants (*Mémoires couronnés et Mémoires des savants étrangers*, publiés par l'Académie royale de Belgique (in-4^o), 1889).

3^o Sur les transformations linéaires et la théorie des covariants (*Ibid.*).

4^o Loi de formation des fonctions invariantes (*Ibid.*).

M. P. de Heen, chargé de cours. — 1^o Détermination de la formule théorique exprimant les variations de volume que le mercure éprouve avec la température.

2^o Détermination de la loi générale qui régit la dilatabilité des liquides en partant de la considération des mouvements moléculaires.

3^o Détermination, à l'aide d'une méthode nouvelle, du coefficient de conductibilité calorifique de quelques liquides homologues organiques.

Ces travaux sont publiés dans les *Bulletins de l'Académie*.

M. A. Stévert, chargé de cours. — 1^o Projet de chemin de fer évitant les plans inclinés d'Ans et utilisant la gare de Liège-Guillemins. Liège, Ch.-Aug. Desoer, 1889.

2^o Traité d'exploitation des chemins de fer. Tome II, 2^e fascicule. Stations. Bruxelles, Mayolez, 1889.

(En collaboration avec ses collègues de Gand et de Bruxelles.)

3^o Les eaux et les égouts de la Ville de Liège (*Bulletin de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège*).

M. L. Goret, professeur à l'École des mines. — Notes sur la chimie industrielle à l'Exposition de Paris en 1889. Liège, Vaillant-Carmanne, 68 pp.

M. P. Trasenster, chargé de cours. — 1^o Projet de loi sur la collation des grades académiques, rapport présenté à la section de Liège de l'Association des ingénieurs. Brochure. Liège, Desoer.

2^o Divers articles industriels, scientifiques et bibliographiques dans le *Journal de Liège* et la *Revue universelle des mines*.

M. V. Francken, chargé de cours. — 1^o Nouvelle pile sèche (Leclanché) (Barbier, Paris).

2^o Rapport adressé au Gouvernement pour autorisation de fabrication de nouveaux explosifs par la Société anglaise « La Fortis. »

3^o Rapport adressé à la Députation permanente de Liège sur les eaux industrielles (sucreries, etc.), se déversant dans le Geer.

4^o Note sur le dosage industriel du phosphore (*Revue Universelle*).

5^o Essai industriel des matières épurantes du gaz d'éclairage.

M. P. Banneux, chargé de cours. — Exercices de mécanique rationnelle (1^{re} partie).

- M. L. de Ball**, assistant. — 1° Éphéméride de la planète Eucharis pour l'opposition en 1889 (Circulaire de l'Institut astronomique de Cointe).
- 2° Note sur le changement de la direction de l'axe du monde (Extrait d'une lettre à M. Radan. *Bulletin astronomique*, 1889).
- 3° Observations de la comète 1889 I et de la planète Polymnie (*Astronomische Nachrichten*).
- 4° Die Untersuchungen Montigny's über das Funkeln der Sterne (*Himmel und Erde*).
- 5° Occultation de Jupiter par la Lune, observée à Liège le 17 août 1889 (*Astr. Nachr.*).
- 6° Collaboration au *Fundamentalcatalog für die südlichen Zonen der Astronomischen Gesellschaft*.
- M. M. Lohest**, assistant. — 1° Recherches sur les poissons des terrains paléozoïques de Belgique, 2^e partie. — Poissons du Famennien. Avec 11 planches. *Ann. Soc. géol. de Belgique*. T. XV.
- 2° Résultats géologiques fournis par l'étude des paléozoïques (*Ibid.*).
- 3° Exploration du Trou-de-l'Abîme à Couvin. En collaboration avec M. Ivan Braconier (*Ibid.*).
- 4° Découverte du plus ancien amphibien connu et de quelques fossiles remarquables dans le Famennien supérieur de Modave (*Ibid.*).
- 5° Des dépôts tertiaires de la Haute Belgique (*Ibid.*).
- 6° De l'origine des anthracites du calcaire carbonifère de Visé (*Ibid.*).
- 7° De l'âge et des origines des dépôts d'argile plastique des environs d'Andenne (*Bull. Acad. roy. de Belgique*, 3^e série, t. XIII).
- 8° Diverses notices dans les bulletins de la Société géologique de Belgique.
- M. J. Faucau**, assistant. — Analyse quantitative du Pouhon de Hourt (Grand-Halleux).
- M. A. Lecrenier**, assistant. — 1° Ueber die Fällung des Nickels als Sulfid und die Bestimmung dieses Metalls (*Chemiker Zeitung* 1889 13 n° 27 à 28).
- 2° Ueber die elektrolytische Bestimmung des Antimons (*id.*).
- M. F. Deruyts**, assistant. — 1° Sur la représentation de l'homographie de seconde espèce sur la cubique gauche (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3^e série, t. 17, n° 4).
- 2° Sur une propriété commune aux courbes normales des espaces linéaires (*Ibid.*, 3^e série, t. 17, n° 6).

3° Sur la corrélation polaire involutive dans les espaces linéaires (*Mémoires de la Société royale des sciences de Liège*, 2^e série, t. XVI).

4° Sur une propriété des déterminants symétriques gauches (*Ibid.*).

M. H. Forir, répétiteur. — 1° Contribution à l'étude du système créacé de la Belgique. Troisième note sur les poissons et crustacés nouveaux ou peu connus. 16 p., 1 pl. (*Annales Soc. géol. de Belgique. Mémoires*, t. XVI.)

2° Notices bibliographiques, IV^e partie (*Ibid.*, t. XIV à XVI).

3° Traduction de J. F. Matthew. Sur le développement des premiers trilobites. 16 p. (*Annales de la Société royale malacologique de Belgique*, t. XXIII).

4° Articles scientifiques dans plusieurs journaux quotidiens.

Dans la faculté de médecine.

M. V. Masius. — 1° Contribution à l'étude des propriétés thérapeutiques de la phénacétine (*Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*).

2° Différents rapports à l'Académie royale de médecine de Belgique.

M. C. Vanlair. — 1° Sur la persistance de l'aptitude régénératrice des nerfs (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, III^e série, t. XVI, n^o 7).

2° Des myoclonies rythmiques (*Revue de médecine de Landouzy et Lépine*. Janvier et février 1889. Avec figures).

3° Myoclonus et myoclonies (*Annales de la Société médico-chirurgicale de Liège*. Avril 1889).

4° La suture des nerfs. Etude critique et expérimentale (*Journal de médecine de Bruxelles*, n^o spécial. Juillet 1889. Avec figures et planches).

M. F. Putzeys. — 1° Hygiène des agglomérations militaires. — Description de l'hôpital militaire de Bruxelles (en collaboration avec M. E. Putzeys).

2° Le « Tout à l'égoût » en Belgique. Rapport fait à la 9^{me} réunion du corps médical belge, sous les auspices de la Société royale de médecine publique de Belgique (en collaboration avec M. A. Devaux).

3° L'épuration des eaux d'égoût de la ville d'Essen-sur-Ruhr par la méthode Röckner-Rothe (en collaboration avec M. A. Devaux).

M. Léon Fredericq. — 1° La lutte pour l'existence chez les ani-

maux marins (*Bibliothèque scientifique contemporaine*). Paris, J. B. Baillière et fils, 1889, 303 p. et 50 fig.

2° *Éléments de physiologie humaine, à l'usage des étudiants en médecine* (en collaboration avec M. le professeur Nuel). Paris, G. Masson; Gand, Hoste, 1888, 1^{re} partie, XVI-275 p. et 124 fig.

3° *Travaux du laboratoire de physiologie*. Tome II. Paris, J. B. Baillière et fils, 1888, un vol. in-8° de 218 p., 79 fig. et 3 pl.

4° *L'anémie artificielle comme procédé de dissociation des propriétés motrices et sensitives de la moelle épinière* (*Bulletin de l'Académie royale des sciences, etc. de Bruxelles. Séance du 6 juillet 1889*).

5° *Analyses et Rapports dans : Bulletins de l'Académie des sciences, etc., de Belgique; Centralblatt für Physiologie; Revue des sciences médicales de Hayem, etc.*

M. P. Nuel. — 1° *Physiologie humaine, fonctions de relation*. 2^e édition.

2° *Observations cliniques, avec M. le Dr Leplat, dans les Annales d'Oculistique*.

M. Ch. Julin, chargé de cours. — 1° *Recherches sur l'appareil vasculaire et le système nerveux périphérique de l'Ammocètes* (Petromyzon Planeri) [*Archives de Biologie*, t. VII, 144 p. et 3 pl. lith.].

2° *Recherches sur l'anatomie de l'Ammocètes* (*Bulletin scientifique du nord de la France et de la Belgique*. Paris, 42 p. et 1 pl. lith.).

3° *Rapport adressé au Ministre de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics sur la session de Manchester, 1887, de British Association for advancement of science* (*Ibidem*, 46 p.).

4° *Sur l'appareil vasculaire et le système nerveux périphérique de l'Ammocètes*. Réponse à M. le Dr Dohrn, 28 juillet 1888 (*Zoologischer Anzeiger*, XI, 8 oct. 1888).

5° *Traité d'anatomie humaine de C. GEGENBAUR*. Traduction de la 3^e édition allemande. Paris, Reinwald, 1889, 1250 p. et 626 fig. dans le texte.

6° *Influence exercée par la théorie du transformisme sur le développement des sciences biologiques*. Conférence faite à l'Union des anciens étudiants de l'Université de Liège en décembre 1888.

7° *Comptes-rendus et analyses* (*Bulletin scient. du nord de la France et de la Belgique* et autres journaux scientifiques).

8° *Chronique scientifique du Journal de Liège*.

- M. X. Francotte**, chargé de cours. — 1° Hemiatrophie congénitale de la langue; paralysie spastique des extrémités inférieures. (*Annales de la Société médico-chirurgicale de Liège*).
- 2° Éléments de neuropathologie générale. Liège, 1889.
- 3° Seconde édition française du Guide Pratique de l'analyse des urines, de Laache. Bruxelles, 1889.
- M. A. Jorissen**, agrégé spécial. — 1° Le beurre et la margarine. (*Recueil sur les falsifications*, publié par le Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique).
- 2° Sur la présence du bismuth et du tellure dans un minéral belge. (*Bulletin de la Société géologique*).
- 3° Sur la présence du bore dans le sol de la Belgique. (*Ibidem*)
- 4° Revue mensuelle sur la chimie médicale, la toxicologie et la pharmacie, Rapports, etc. (Dans les *Annales de la Société médico-chirurgicale de Liège*).
- M. F. Fraipont**, agrégé spécial. — 1° Un cas d'étranglement interne par bride péritonitique. — Laparotomie (Dans la *Gazette médicale de Liège*).
- 2° Rétention de débris de membranes et de placenta après la fausse-couche et l'accouchement. Conséquences et traitement. (*Ibidem*).
- 3° De l'adénome de la muqueuse utérine (Dans les *Annales de la Société médico-chirurgicale de Liège*).
- 4° Deux cas de grossesse extra-utérine traités par la laparotomie. (Dans les *Bulletins de la Société belge de gynécologie et d'obstétrique*).
- 5° Prolapsus aigu de l'utérus gravide à 4 mois et demi chez une primipare (*Ibidem*).
- 6° Correspondance belge de gynécologie et d'obstétrique. (Dans les *Archives de toxicologie*, de Paris).
- 7° Rapports, analyses, comptes-rendus, articles bibliographiques, etc., dans les *Annales de la Société médico-chirurgicale de Liège*.
- M. E. Malvoz**, assistant d'anatomie pathologique. — De l'organisation de l'enseignement médico-légal (*Annales de la Société médico-chirurgicale de Liège*, octobre 1888).
- Détermination de la nature d'une tache suspecte par la présence d'un nématode (*Comptes-rendus de la Société de médecine légale de Belgique*, septembre 1889).
- Détermination de l'âge du fœtus par le développement de la myéline dans les centres nerveux (*Ibidem*).
- Le mécanisme de l'immunité. Revue critique (*Annales de la Société médico-chirurgicale de Liège*, 1888).

Arrêt de développement de la cloison des oreillettes, sténose aortique, etc. (*Ibidem*, 1889).

Le passage des microorganismes du fœtus. Revue critique (*Annales de l'institut Pasteur*, 1889).

Deux cas de tuberculose bacillaire congénitale (avec M. Brouwir) (*Ibidem*).

Sur l'hérédité de la tuberculose (*Comptes-rendus du Congrès de la tuberculose*, Paris, 1889).

Analyses, rapports, présentation de pièces anatomiques, revues, etc., dans les *Annales de la Société médico-chirurgicale* et la *Gazette médicale*, de Liège.

M. Herman, préparateur d'anatomie pathologique. — Recherche des bactéries dans les tissus animaux, par Kühne. Traduction de l'allemand, 1889.

Nouveau procédé de coloration rapide du bacille tuberculeux (*Annales de l'institut Pasteur*, 1889).

M. Henrijean, assistant. — 1° L'antisepsie médicale (*Gazette médicale de Liège* n°s 17 à 29).

2° Contribution à l'étude du rôle étiologique de l'eau potable dans les épidémies de typhus (*Annales de micrographie de Miguel*, Paris, juin 1889).

3° Du rapport de la diphtérie des volailles et de la diphtérie humaine (*Ibid.* Paris 1889).

4° Les microbes. Bibliothèque Gilon, 1 vol.

5° Fièvre et antithermiques (*Comptes-rendus du congrès de thérapeutique de Paris et Annales de la Soc. méd. chirurg.*, août 1889).

6° Prophylaxie de la tuberculose (*Académie de Médecine*, 1889).

7° Comptes-rendus, analyses, rapports (*Bulletin de la Soc. méd. chirurg. de Liège*).

8° Recherches sur la pathogénie de la fièvre (*Revue de Médecine*. Paris, oct.-nov. 1888-1889).

M. Ansiaux, candidat en médecine. — Sur le mécanisme de la mort par le froid (*Bulletins de l'Académie royale des sciences, etc., de Belgique*. Mai 1889).

Dans le personnel de la bibliothèque.

M. J. Defrecheux. — 1° Les Infantines liégeoises (*Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*, t. XI, 2° série).

2° Vocabulaire de la faune wallonne (Liège, Luxembourg,

Namur, Hainaut), suivi d'une nomenclature française-wallonne des noms d'animaux (*Ibid.*, t. XII).

3° Divers articles dans *la Tradition*, de Paris.

4° Bibliographie wallonne, dans *Zeitschrift für romanische Philologie*.

COLLECTIONS.

Cabinet de physique. — Ce cabinet a fait l'acquisition d'un appareil pour la conductibilité calorifique des liquides et d'un complément de la machine à compression.

Laboratoires de chimie. — Le matériel des laboratoires de chimie générale et de chimie approfondie n'a reçu aucun accroissement méritant d'être signalé : le subside alloué pour l'entretien de ces laboratoires, pendant l'année écoulée, a été consommé entièrement par les réparations des appareils existants et par le remplacement des matières premières nécessaires aux travaux journaliers des élèves.

Cet arrêt dans le développement des collections remonte déjà à quelques années ; l'insuffisance des locaux affectés au service de la chimie a obligé le directeur de renoncer à une partie du crédit qui lui était alloué antérieurement, afin de ne pas augmenter outre mesure l'encombrement dans lequel il se trouve maintenant.

Les collections du laboratoire de chimie analytique se sont augmentées de quelques appareils d'usage courant et d'un *saccharimètre à pénombre*, qui complète la série d'appareils polarimétriques existants. Il est à espérer que les nouveaux locaux seront bientôt arrêtés définitivement, car le directeur n'a pas même actuellement le moindre cabinet obscur pour les essais au spectroscope et au polarimètre, pas même une salle pour les balances.

La collection de chimie industrielle s'est enrichie :

1° D'échantillons de produits relatifs à diverses industries.

2° De dessins d'appareils nouveaux.

Collections de minéralogie et de géologie. — Nos collections de minéralogie et de pétrographie se sont accrues de 429 minéraux et de 112 préparations microscopiques de roches. Le professeur et son personnel ont fait don de quelques minéraux.

Les collections de géologie et de paléontologie stratigraphiques ont acquis 1138 espèces de fossiles, tant du pays que de l'étranger. Le personnel a donné 38 échantillons. On a acquis aussi un kinégraphe, un appareil photographique et un appareil portatif de sondage.

Institut zoologique. — Un des principaux accroissements des collections de cet institut consiste dans une riche collection de coquilles et de polypiers provenant principalement de la mer des Indes et des possessions hollandaises de la Malaisie. Elle avait été formée par feu M^{me} Verduchène, née baronne de Bossart, et généreusement offerte à l'Université par son frère, M. le baron de Bossart, qui, se souvenant de son origine liégeoise, a voulu témoigner ses sympathies pour notre grand établissement d'enseignement supérieur. Puisse son exemple avoir de nombreux imitateurs !

Collections de paléontologie animale. — Ces collections se sont enrichies de :

1^o Une série d'instruments et armes en silex et autres roches, provenant des principales stations paléolithiques et néolithiques de France ;

2^o Une série de poissons et crustacés fossiles ;

3^o Des crânes humains modernes ;

4^o Une série de planches murales de paléontologie ;

5^o Une série d'ossements superbes de mammoth, *don* de MM. Sornet et Lebrun, maîtres de carrières à Namur ;

6^o De nombreux fossiles, instruments et armes en silex de l'époque néolithique, planches de paléontologie, photographies, etc., ossements modernes, *dons* de MM. G. Dewalque, A. Swaen, Nuel, Ad. Firket, Max Lohest,

P. Destinez, I. Braconier, de Puydt, Dr Tihon, H. Forir, Dormal, Legrand, Fraipont;

8° Des moulages des ossements de l'homme fossile de Neanderthal, *don* de M. le professeur Schaaffhausen à Bonn.

Institut botanique. — Les collections se sont accrues de 56 planches murales d'anatomie végétale, exécutées à l'Institut botanique sous la direction du professeur, et de préparations microscopiques destinées aux démonstrations et aux exercices pratiques.

Les collections du cours d'*exploitation des mines* se sont accrues d'un indicateur de grisou (système Liveing).

Celles du cours de *topographie* se sont enrichies :

- 1° D'un niveau de pente de Chézy;
- 2° D'un niveau Lessoir (grand modèle);
- 3° D'un niveau d'eau à démonter.

La *collection cinématique* s'est augmentée de 12 modèles destinés à la démonstration de la transmission et transformation du mouvement.

Le laboratoire de *mécanique appliquée et de physique industrielle* a fait les acquisitions suivantes :

- Une soupape, système Puiel, pour la chaudière;
- Un appareil pour jauger les eaux de condensation;
- Un frein, système Weyher et Richmond;
- Accessoires pour la machine à essayer les métaux (de Kennedy).

Un révélateur Donkin.

Nombre de pièces pour réparation et entretien des appareils et instruments du laboratoire.

Les collections du cours de *géographie industrielle* se sont enrichies d'une dizaine de cartes géologiques, minières et économiques.

Celles du cours d'*exploitation des chemins de fer* ne peuvent subir d'accroissement, à cause du local trop restreint et peu convenable où elles sont reléguées.

Institut anatomique. — Le musée anatomique s'est enrichi de 123 coupes faites sur cadavres congelés et d'un certain nombre de préparations sèches de surfaces articulaires, dont la forme a été conservée par un procédé spécial. La collection d'insertions musculaires a été complétée.

Institut physiologique. — La collection d'instruments de physiologie s'est accrue de quelques appareils enrégistreur destinés à l'étude de la circulation.

Il a été formé également à l'Institut de physiologie, sous la direction du professeur, le premier noyau d'une collection d'anatomie des animaux de laboratoire (chien, lapin, grenouille) et d'une collection de la faune des environs de Liège.

Cette dernière collection, qui présente déjà quelques séries assez complètes (batraciens et reptiles, mollusques, plusieurs ordres d'insectes), sera d'un grand secours dans les recherches de physiologie comparée.

La collection d'anatomie pathologique et de bactériologie s'est enrichie de nombreuses pièces recueillies dans le service d'autopsie ou envoyées par divers chirurgiens.

Une collection importante de coupes microscopiques a été exécutée au laboratoire pour servir aux démonstrations.

Enfin le laboratoire a pu faire l'acquisition de plusieurs instruments nécessaires aux recherches microbiologiques, parmi lesquels nous citerons :

Un filtre Chamberland avec pompe aspirante et foulante de Gay Lussac, pour la stérilisation des liquides à froid ;

Une table chauffante avec régulateur d'Arsouval ;

Un appareil à stérilisation par la vapeur d'eau (poêle à vapeur) ;

Deux brûleurs de Koch, à extinction spontanée ;

Un régulateur Moitessier ;

Une étuve à régulateur métallique d'Arsouval ;

Un autoclave Chamberland ;

Une grande étuve à stérilisation par la chaleur sèche ;
Divers supports, trépieds, bains-marie, etc.

Le cours de *pathologie générale* a été pourvu d'une collection de planches pour démonstrations ; il a fait acquisition de deux microscopes et d'un microtome de Jung.

Les collections de la *clinique obstétricale* se sont enrichies d'un certain nombre d'instruments , parmi lesquels nous citerons 14 dilataleurs de modèles nouveaux.

BIBLIOTHÈQUE.

Le subside porté au budget de l'État a été , cette année , de 16,100 francs , dont 600 sont destinés à des livres spéciaux , pour l'usage de l'École des Mines. Le crédit de la ville pour achats de gravures , monnaies , médailles et ouvrages concernant l'ancien pays de Liège a été réduit à 1000 francs.

Le nombre des volumes inscrits au catalogue d'entrée , depuis le 1^{er} octobre 1888 jusqu'au 13 septembre 1889 , est de 4,210 , comprenant :

1,129 volumes in-8^o et in-12.

195 id. in-4^o.

87 id. in-folio.

98 brochures.

2,701 dissertations.

Des dons ont été faits par les gouvernements de Belgique , d'Italie , de France , d'Espagne , des Etats-Unis d'Amérique , par les villes d'Anvers , Gand , Liège et Bruxelles , par la Société Franklin de Liège , la Société des Bibliophiles liégeois , l'Association des ingénieurs sortis de l'école de Liège , la Société des Spirités , la Société d'histoire et de géographie , la Société entomologique de Belgique , la Société de photographie , le Cercle des Sciences sociales , la Commission des échanges internationaux ,

le Willemsfonds, la société archéologique de Namur, l'Institut du Grand-Duché de Luxembourg, le musée Guimet, l'Association française et l'Association britannique pour l'avancement des sciences, l'Académie des Lincei de Rome, les académies de Vienne et de Metz, l'Institut Smithsonien, la Société royale du Canada, les universités de Californie, Salamanque, Cambridge, Coïmbre, Bologne, Padoue, Paris, Bordeaux, Montpellier, Toulouse, Lyon, Lille, Nancy, Dijon, Clermont-Ferrand, Aix, Rennes, Grenoble, Besançon, Rostock, Tubingue, Breslau, Strasbourg, Erlangen, Würzbourg, Kiel, Fribourg, Munich, Giessen, Königsberg, Berlin, Bonn, Heidelberg, Iéna, Bâle, Zurich, Berne, Genève, Helsingfors, Christiania, Upsal, Lund, Copenhague, Utrecht, Amsterdam, Louvain et le Gymnase de Hambourg.

Des dons ont encore été faits par des personnes amies de l'instruction, dont les noms suivent : Hock, Maes, d'Andrimont, Micha, Vaillant, Delcroix, Mesdach de Terkiele, Kuborn, Bamps, Moreels, Genard, Petit, Smith (John), H. Simon, Detrooz, Fl. Desoer, W. de Sélys, J. Defrecheux, Doyen, Preudhomme de Borre, L. Selbor Mallet, de Ryckere, Lameere, Putsage, Louis Montigny, Ferran, Kalff, Keiffer, Pirenne, E. Cutter, L. de Thier, Desoer, Demarteau, J. Fontaine, Burggraeve, J. Beaupain, W. Koch, Luciano Cordeiro, G. Beltjens, Jaucken, Boux, A. Dejardin, J. Luvini, Delwaide, J. de Mollens, Ad. de Witte, et MM. les professeurs, chargés de cours et assistants: Dwelshauvers, Le Paige, Vanlair, Chauvin, Kuppferschlaeger, Ch. Firket, Kurth, Frédéricq, Graindorge, Dewalque, Forir, J. Fraipont, Delbœuf, H. Dechamps, X. Francotte, Catalan et Troisfontaines.

Nous remercions, au nom de l'Université, les donateurs qui ont bien voulu enrichir notre bibliothèque.

Outre les revues périodiques, on a consulté sur place 9,499 volumes.

Le prêt au dehors a été de 8,707 volumes et de 1,492 partitions et parties de musiques.

INSTALLATIONS UNIVERSITAIRES.

Dans son rapport de l'année dernière, M. le recteur Wasseige annonçait la mise en adjudication prochaine du bâtiment destiné à relier à l'ancienne aile du Conservatoire l'édifice nouveau qui porte l'inscription, en partie inexacte, d'Institut chimique.

La construction était, en effet, décidée, mais, avant d'approuver les plans, l'administration des bâtiments civils a dû les examiner en détail, et cet examen a demandé un temps considérable. Enfin, tous les obstacles ont été levés, l'adjudication a eu lieu et les travaux vont commencer incessamment.

Ce bâtiment comprendra les auditoires des facultés de droit et de philosophie, les bureaux de l'administration et du rectorat, des laboratoires et des salles de collections pour la minéralogie, la géologie et la paléontologie.

Il ne faudra probablement pas attendre l'achèvement complet de cet édifice, pour continuer la construction de l'Institut chimique. Le gouvernement possède les crédits nécessaires pour doter la chimie des installations qu'elle réclame depuis si longtemps, et il est bien résolu de les terminer à bref délai.

Dans sa sollicitude pour le haut enseignement, M. le Ministre de l'intérieur et de l'instruction publique a promis aussi l'intervention de l'État dans la reconstruction de l'hôpital de Bavière, pour autant que les nouveaux locaux soient nécessités par les besoins de l'enseignement. Des négociations sont entamées avec l'administration communale

pour arriver à une entente sur les subsides à allouer. Nous espérons qu'elles ne tarderont pas d'aboutir et que les efforts unanimes des autorités auront enfin pour résultat la création d'un hôpital digne de la grande et généreuse cité de Liège et l'établissement d'installations pathologiques et cliniques en rapport avec les progrès des sciences médicales.

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

L'année dernière, je vous adressais le conseil de joindre de plus en plus à l'étude des sciences théoriques, le travail dans les instituts et les cours pratiques. Aujourd'hui, je suis heureux de constater que ces cours ont été suivis avec un redoublement de zèle et par un nombre d'élèves plus grand que d'habitude. Je vous en félicite ; vous ne regretterez pas, soyez-en convaincus, le temps que vous aurez consacré à des travaux personnels ; vous y apprendrez l'art d'observer et de penser par vous-mêmes, art sans lequel tout votre savoir deviendrait inutile.

Je vous félicite aussi et je vous remercie de l'esprit d'ordre, de discipline et de bonne entente qui vous a animés dans le courant de cette année. Continuez dans cette voie : enfants de la même famille, chassez la discorde de vos rangs et entretenez des sentiments fraternels. Mettez de la régularité dans le travail : un travail modéré, mais répété chaque jour, vient à bout de tous les obstacles ; il est un gage assuré de succès.

MESSIEURS,

Rien ne saurait mieux nous encourager dans nos travaux que votre appui sympathique. Vous nous l'accordez par votre présence à cette cérémonie ; nous vous en remercions bien sincèrement.

Je déclare ouverte l'année académique 1889-1890.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

Main body of faint, illegible text, appearing to be several paragraphs of a letter or document.

Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a signature or footer.